

Parti
communiste
français

commission Santé
sante@pcf.fr

tél : 01 40 40 12 78

décembre 2009

globule rouge

INFO

SANTÉ ET RÉGION une nouvelle dimension

Comme nous l'avons décidé lors de la dernière réunion de la commission Santé/protection sociale, nous avons travaillé une fiche pour aider aux mobilisations, durant les tous prochains mois, en lien avec les élections régionales.

Cette fiche a trouvé naturellement sa place dans le kit militant présenté lors de la réunion des animatrices et animateurs de la Vie du Parti le 5 décembre à Montreuil et mis à disposition depuis.

Cette fiche insiste sur la nécessité pour le Parti de travailler politiquement les questions de santé au niveau régional. Cela passe par une sensibilisation des élus régionaux mais aussi des organisations du Parti, comité régional et fédération. Deux initiatives, avec la participation de la commission, ont eu lieu dans ce cadre en Aquitaine et en Île-de-France. Il importe de multiplier cela et de tenir une initiative publique d'ici la « mi mars 2010 ».

La mise en place des Agences régionales de santé (ARS) dans le cadre de la loi HPST justifie encore plus notre organisation politique au niveau régional sur ces questions. La commission est totalement disponible pour aider à cela.

**Bonnes fêtes, bonne santé
et bonnes luttes pour la
garder !**

Simone Fayaud,
Jean-Luc Gibelin

animateurs de la
commission

GRAND MEETING
du
Front de Gauche

10 janvier - 14h
Palais des Congrès
Paris - porte Maillot

avec
Christian Picquet
Jean-Luc Mélanchon
Marie-George Buffet

la
réunion
de la
commission
Santé
protection sociale
est prévue

samedi 30 janvier 2010
de 9 h 30 à 16 h

la participation des camarades
est vivement souhaitée...
notez bien cette date
sur vos agendas

sante@pcf.fr



disponibles sur : www.pcf.fr

FICHE
18

CONTRIBUTION DU PCF A LA CONSTRUCTION D'UN PROJET A GAUCHE

Services-publics

Santé

Les questions de santé n'entrent pas, stricto sensu, dans la champ des compétences de « l'institution politique Conseil Régional » même si l'avis du conseil est requis dans le cadre des Schémas Régionaux Sanitaires et Sociaux...

MAIS... Avec la loi HPST, la mise en place des Agences Régionales de la Santé (ARS), nous entrons dans l'ère de la structuration politique au plan des régions des questions de la Santé et de protection sociale. Ce n'est pas une régionalisation mais une hyper concentration au niveau du préfet de région et du Directeur Général de l'ARS de pouvoirs considérable.

Cela implique que les communistes prennent à bras les corps les problématiques liées à la santé et à la protection sociale, et alimentent les élus des conseils régionaux pour des prises de position politiques, des initiatives et des propositions.

Les ENJEUX vont croiser en permanence les réponses aux besoins de santé (égalité d'accès, proximité, qualité, sécurité et continuité des soins, définition des politiques de santé publique...), la mise en œuvre des pratiques démocratiques, les questions de financement et d'organisation ; mais aussi les questions économiques (emploi, de formation, d'aménagement du territoire, d'écologie, de transports... qui relèvent des compétences du Conseil Régional.

Un rappel utile :

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise que dans le cadre des compétences qui lui sont reconnues par l'article L.4221-1, le Conseil Régional « peut définir des objectifs particuliers en matière de santé. Il élabore et met en œuvre les actions régionales correspondantes et les moyens qu'il y consacre... Les subventions

d'équipement, d'investissement sont par ailleurs autant de moyens pour défendre, promouvoir des actions de santé publique, tels que les équipements attachés aux actions de dépistage, de promotion de la santé, les CMS, les centres de planification d'IVG...

Quatre réalités peuvent faire comprendre cette exigence politique accrue :

① **La dégradation accélérée** des conditions de prise en charge de la santé : chômage-précarité-bas salaires se conjuguant avec augmentation des dépenses à la charge des assurés sociaux - cherté des complémentaires - recul de l'accessibilité/proximité

② **L'objectif affiché de la loi HPST** (Hôpital, Patients, Santé, territoires) d'accélérer la déstructuration du secteur public hospitalier. En effet, l'article 11 institue le projet des « communautés hospitalières de territoire ». Les rapprochements, les fusions, les fermetures déjà engagées et/ou envisagées (de l'ordre de plusieurs centaines d'établissements) dans toutes les régions, vont être accélérés, légitimés au nom de l'efficience, de la continuité des soins et des prises en charge ! En réalité c'est l'objectif unique de la réduction des dépenses remboursées de santé qui va provoquer un véritable cataclysme dans toutes les régions ; l'objectif est bien de réduire les quelques 2500 hôpitaux publics à 250 correspondant aux « 250 territoires de santé ». Ce sera un par département dans de très nombreux cas...

③ **La mise en place des ARS** (1^{er} juillet 2010 au plus tard) : ces lieux de concentration du pouvoir sous le contrôle du préfet de région seront les acteurs de la restructuration accélérée du paysage de la santé, du médico social et demain du social sur la région...

poursuivre le travail

SUR LA QUESTION CENTRALE DU FINANCEMENT

Comme nous l'avions évoqué dans le numéro précédent de *Globule rouge info*, des invitations ont été envoyées à toutes les organisations politiques de gauche (PS, PG, Gauche unitaire, Verts, NPA), syndicales (CGT, CFDT, Sud Santé, syndicats médicaux), mutualistes et associatives qui militent pour une protection sociale de haut niveau pour tous (*Coordination nationale des comités de défense des maternités et hôpitaux de proximité*, *Mouvement de défense de l'hôpital public*, *Ufal Santé*, *Attac Santé*), pour une réunion de travail concernant le financement de la protection sociale qui se tiendra le 13 janvier. Ces invitations sont co-signées de Marie-George Buffet et de Jean-luc Gibelin pour la commission.

Après avoir brossé la situation, nous y revenons sur le fait que la crise financière, économique et systémique, qui s'approfondit jour après jour, a fait grandir la conscience de l'existence d'énormes ressources financières et leur gaspillage.

Nous insistons sur le fait qu'ancré dans la logique libérale de marchandisation de la santé et de privatisation, le gouvernement va approfondir les inégalités sociales sans rien régler du point de vue du financement.

Enfin, nous actons qu'il est urgent de proposer des solutions alternatives pour le financement de notre système de santé, mais aussi des retraites et de la politique familiale.

Notre invitation est la suivante : offrir aux organisations politiques de gauche, aux organisations syndicales, associatives, mutualistes, un moment de réflexion et d'échange ensemble. Chacune exprimera son point de vue sur les propositions alternatives nécessaires pour redonner confiance aux Français. Il s'agit de voir, dans ce moment de travail, ce que nous pourrions trouver comme éléments de convergence et de rassemblement.

Nous y reviendrons dans le prochain numéro.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grève des personnels de l'hôpital Ambroise Paré la réforme de l'AP-HP ne passe pas

Depuis le 23 novembre, les personnels de l'hôpital Ambroise Paré de Boulogne-Billancourt sont en grève : infirmières et infirmiers, aides-soignants, personnels administratifs, avec le soutien d'une partie des médecins, tous expriment leur exaspération face à des conditions de travail dégradées et leur refus du démantèlement de l'hôpital.

À Ambroise Paré, la loi Bachelot est poussée à son paroxysme : sous prétexte de rentabilité financière, les urgences sont restreintes ; les réanimations médicale et chirurgicale ont été regroupées, au détriment des patients accueillis et avec un risque d'infections nosocomiales, en pleine épidémie de grippe H1N1.

Les personnels enchaînent les gardes faute d'effectifs suffisants : aujourd'hui, à Ambroise Paré, un personnel infirmier doit gérer 26 lits, alors qu'est préconisé un rapport de 3 personnels infirmiers pour 26 lits.

La preuve est une nouvelle fois faite que la loi Bachelot est bien synonyme de suppressions de postes : en plus de budgets en nette diminution, ce sont 1 000 emplois qui vont disparaître à l'AP-HP en 2010, et 6 000 emplois au terme du plan de réforme.

Je soutiens la mobilisation des personnels d'Ambroise Paré ainsi que leur lutte pour que l'hôpital réponde aux besoins des usagers et salue leur résistance à cette politique injuste qui menace à terme l'existence même de cet hôpital.

Je défendrais à nouveau cette position au ministère de la Santé où je dois être reçue le 4 décembre prochain avec des personnels de l'hôpital sur le dossier du regroupement anticipé des réanimations chirurgicale et médicale.

Brigitte Gonthier-Maurin, sénatrice des Hauts-de-Seine
25 novembre 2009

COMMUNIQUÉ DU PCF

au meeting des **39 la nuit sécuritaire** du 28 novembre 2009

Parce que nous sommes profondément humanistes, nous sommes attachés au respect de la personne.

Dans la continuité de l'œuvre de notre camarade Lucien Bonnafé – qui est à l'honneur dans cette salle aujourd'hui –, nous sommes naturellement pour la prise en charge des sujets dans leur entité, nous sommes pour une psychiatrie humaniste et progressiste.

Parce que nous sommes scrupuleusement attachés à la liberté individuelle de chaque personne, nous ne pouvons rester sans réagir devant les remises en cause des libertés individuelles portées par le Président de la République.

Nous sommes disponibles avec toutes celles et ceux qui s'opposent à cette orientation sécuritaire.

Nous sommes de manière totale et sans ambiguïté dans les mobilisations des professionnels pour une psychiatrie à la française moderne.

Pour le Parti communiste, ces attaques contre la psychiatrie s'inscrivent, d'une part, dans la remise en cause globale du système de santé et de la protection sociale, et d'autre part dans « la paranoïa » politique de ficher tous les individus.

Pour contribuer à cette mobilisation, nous vous invitons avec les députés et sénateurs communistes le 12 janvier au Sénat à une rencontre de travail de tous les acteurs de la psychiatrie, dans le strict respect de l'indépendance de chacun.

Afin que vous puissiez exposer à nos parlementaires les objectifs et les enjeux de votre mouvement.

Afin que nos parlementaires puissent relayer efficacement votre combat.

Et que tous ensemble – et avec d'autres – nous obtenions de réelles avancées tant sur le plan de la qualité des soins des patients que sur le plan des libertés fondamentales.

pour le PCF

Jean-Luc Gibelin
animateur de la commission nationale Santé

Serge Klopp
chargé des questions de psychiatrie

dans les Hauts-de-Seine QUATRE HOPITAUX EN LUTTE

personnels hospitaliers, population et élus se mobilisent

Hôpital Beaujon (Clichy)

L'action est engagée pour le maintien du service des urgences de nuit et du service psychiatrie. Une manifestation s'est déroulée à Clichy le 28 novembre à laquelle ont participé plusieurs centaines de personnes dont les élus communistes de Clichy et de Gennevilliers.

Hôpital Ambroise Paré (Boulogne Billancourt)

Le 23 novembre, les personnels se sont mis en grève. Tous expriment leur exaspération face à des conditions de travail dégradées et leur refus du démantèlement de l'hôpital.

À Ambroise Paré, la loi Bachelot est poussée à son paroxysme : sous prétexte de rentabilité financière, les urgences sont restreintes ; les réanimations médicale et chirurgicale ont été regroupées, au détriment des patients et avec un risque d'infections nosocomiales, en pleine épidémie de grippe H1N1.

La loi Bachelot est bien synonyme de suppressions de postes : en plus de budgets en nette diminution,

1000 emplois vont disparaître à l'AP-HP en 2010, et 6000 emplois au terme du plan de réforme.

Brigitte Gonthier-Maurin, sénatrice communiste des Hauts-de-Seine, a apporté son soutien à la mobilisation des personnels d'Ambroise Paré et a défendu à nouveau cette position au ministère de la Santé où elle a été reçue le 4 décembre avec des personnels de l'hôpital.

Le 11 décembre, un protocole d'accord a été signé par 4 syndicats et l'AP-HP. Il prévoit la création de 66 postes. C'est une victoire non négligeable.

Hôpital Louis Mourier (Colombes)

Action pour le pour le maintien du service de médecine nucléaire.

Hôpital Max Fourestier (Nanterre)

Action contre les fermetures de lits.

Un modèle de tract départemental sur la santé est disponible.

Claude Chavrot

parole d'élue

rassembler
débatte
lutter !



par Dr Michèle Leflon
conseillère régionale
Champagne Ardennes

Les hôpitaux de Charleville Mézières et de Sedan vont mal.

Les hôpitaux de Vouziers et de Rethel, fondus dans un groupement hospitalier mortifère, se meurent.

Il y a eu des coups de gueule, des courriers, des actions diverses, du fatalisme, beaucoup de fatalisme !

L'annonce d'un plan de redressement à l'hôpital de Charleville a été le détonateur : une rencontre entre le syndicat CGT des hospitaliers et des élus communistes débouche sur un projet de création d'un collectif. Ils sont bientôt rejoints par des associations, d'autres partis politiques, la FSU...

La mobilisation remplace le fatalisme et c'est une salle comble qui accueille Michel Antony, président de la *Coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximité*. Usagers et personnels de tous les hôpitaux du département sont venus se joindre à ceux du chef lieu.

Au-delà du constat, de la souffrance des personnels, le débat démonte les mécanismes pervers des lois à la mode UMP, propose une autre utilisation de l'argent, justifie la proximité comme un gage de sécurité. Les actions se préparent et... le moral des militants ardennais est en hausse !

Les élus régionaux ont facilité la rencontre entre les différents hôpitaux du département : la présence dans les CA des hôpitaux, demain dans les conseils de surveillance, de ces élus à large vision territoriale est un soutien.

Et si la santé est une compétence de l'État, et doit le rester, face aux ARS (Agences régionales de santé), face à ce nouveau pouvoir étatique régional, quel meilleur contre pouvoir que le conseil régional ? À lui d'organiser la démocratie sanitaire à l'échelle de la région, pour permettre aux citoyens d'intervenir, même s'ils n'y sont pas invités par les tenants d'un état autoritaire, dans les choix des ARS !

LA FIÈVRE MONTE à Tarbes et Lourdes

MANIFESTATION DE HAUTE TENUE POUR LE MAINTIEN DES HÔPITAUX

Lundi 7 décembre 2009, à l'appel du Comité de défense de l'hôpital de Tarbes, près d'une centaine de personnes ont assisté au débat du conseil municipal de Tarbes portant sur le projet de construction d'un nouvel hôpital en lieu et place des hôpitaux de Lourdes et Tarbes.

La demande de ce débat public avait été relayée par les élus de l'opposition. Le maire UMP de Tarbes a justifié son soutien au projet d'un nouvel hôpital entre Tarbes et Lourdes par les thèmes de rentabilité économique, rationalité financière, mise en concurrence avec le secteur privé, la compétition avec les cliniques privées pour « gagner des parts de marché » dans les segments rentables de la santé.

Cette argumentation a été reprise avec zèle par le directeur qui gère les deux établissements concernés. Il a

confirmé la suppression de 280 postes prévue dans la fusion.

Les élus de l'opposition PS, PCF, et Verts (seul l'élus MRG a soutenu, comme la députée de Lourdes, la disparition des deux hôpitaux), ont pour leur part démontré les reculs que la fermeture des hôpitaux de Tarbes et de Lourdes représentait dans les conditions d'accès aux soins pour les populations concernées.

Ils ont réclamé le maintien des deux sites, proposition cohérente dans un développement de réelles coopérations médicales entre Tarbes et Lourdes, et l'engagement de travaux de modernisation des deux hôpitaux. Ils ont démontré que cette option, sur le plan financier, serait moins coûteuse pour les fonds publics que la nouvelle construction.

Certains élus (PCF) ont demandé l'organisation d'une consultation populaire précédée d'un débat public sur les conditions à mettre en œuvre pour répondre de façon satisfaisante aux besoins sanitaires de la région

Jean-Claude Marx

non à la suppression de plus de 1 000 emplois de personnels soignants à l'APHP

extraits de la déclaration d'Alain Lhostis, conseiller de Paris (communiste), président délégué du CA de l'AP-HP de 2001 à 2008

Le président de la commission médicale d'établissement de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris vient d'annoncer qu'il était prêt à démissionner si les suppressions de postes de personnels soignant dans le projet de budget 2010, dont plus de 100 médecins, n'étaient pas remises en cause. Il ajoute que cela « risque de casser l'AP-HP ». Une telle annonce est sans précédent dans les annales de cette maison...

Je pose à nouveau trois questions au maire de Paris :

- Êtes-vous opposé à la politique de réduction des effectifs à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, qui après avoir annoncé que cela ne toucherait pas les personnels soignants, a déjà supprimé de nombreux postes d'infirmier-e-s et d'aides-soignant-e-s et s'apprête à supprimer plus d'une centaine de postes de médecins (PH) ?

• Considérez-vous que l'Assistance Publique dispose d'une dotation financière suffisante, lui permettant d'assumer l'ensemble de ses missions de service ?

• Êtes-vous favorable, comme votre adjoint en charge de la Santé, à cette tarification à l'activité ou y êtes-vous opposé ?

Le maire de Paris préside le conseil d'administration de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris. S'il n'a pas de pouvoir de décision, il a un devoir moral d'interpeller le ministre de la Santé...

Paris, le 16 novembre 2009

les cocos dans les collectifs locaux

HOPITAL PUBLIC

13ème rencontre à Die de la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité

La Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité a tenu sa 13ème rencontre nationale à Die, le 28 novembre 2009.

Celle-ci est née lors des luttes pour la défense de l'hôpital de Saint-Affrique. Depuis, elle se réunit deux fois par an et regroupe à ce jour plus de 200 comités locaux.

Le choix de Die revêt un caractère important du fait des luttes menées par le comité local de défense de l'hôpital avec la population et celles à venir pour le maintien de la maternité, de la chirurgie d'urgence et l'obtention des moyens humains et financiers nécessaires. Les commu-

nistes locaux autour de Jean-Pierre Rambaud y ont pris une place centrale.

Lors du travail en atelier de l'après-midi, un temps a été consacré aux coopérations public/privé en fonction de l'état des textes réglementaires.

Un grand débat public a eu lieu à 18 heures, avec la participation de plusieurs organisations syndicales (CGT et SUD) et politique.

Jean-Luc Gibelin représentait le PCF, ainsi que des élus régionaux et départementaux. Cela a permis de faire état de nos propositions en terme de financement de la protection sociale. À suivre dans les luttes et les rassemblements...